

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA



RAPPORT ANNUEL
2000 - 2001

T A B L E D E S M A T I È R E S

CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	4
LES ÉTATS FINANCIERS	8
FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS	10

C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

Trudy E. Cowan	<i>Présidente, Alberta</i>
Michael Kluckner	<i>Vice-président, Colombie-Britannique</i>
Brenda Shannon	<i>Vice-présidente, Nouvelle-Écosse</i>
Jim Bezanson	<i>Nouveau-Brunswick</i>
Claude Dubé	<i>Québec</i>
Don Kerr	<i>Saskatchewan</i>
David McDowell	<i>Manitoba</i>
Shane O'Dea	<i>Terre-Neuve et Labrador</i>
James Gordon Nelson	<i>Ontario</i>
Warren Schmitke	<i>Territoires du Nord-Ouest</i>
Paul H. Schurman	<i>Île-du-Prince-Édouard</i>
Loree Stewart	<i>Yukon</i>

M E S S A G E D E L A P R É S I D E N T E



CHERS MEMBRES ET AMIS,

Chaque année, le rapport du président du Conseil de la fondation Héritage Canada sert à prendre le pouls et la température de l'organisation. Je suis heureuse, en cette première année de présidence, de vous assurer que la fondation est en excellente santé.

Sur le plan financier, nous avons stabilisé les dépenses et amélioré légèrement notre position au chapitre des recettes. Sur le plan opérationnel, nous avons mis de l'ordre dans notre maison. Non seulement le Conseil et le personnel font une gestion plus efficace de nos affaires, mais ils collaborent en tant que collègues à la poursuite des objectifs de la fondation. Dans le royaume de la programmation patrimoniale, nous allons plus loin que jamais. Notre programme annuel thématique accumule les marques d'approbation et, qui plus est, il est utilisé par les professeurs, les chefs des groupes de jeunes et les parents.

La fondation devient plus visible dans tout le pays grâce à ses expositions et à d'autres participations à des manifestations patrimoniales, par ses mémoires et présentations aux audiences sur la conservation et par la distribution de rapports du sondage Pollara, *Les attitudes des Canadiens envers leur patrimoine*, ainsi que de la conférence de Calgary, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*. Les médias ont constaté que nous en avons beaucoup à dire concernant l'avenir du passé du Canada et ils sollicitent notre directeur général, nos administrateurs et des membres de notre fondation pour des entrevues sur les questions touchant

le patrimoine. L'honneur fait à la fondation par Son Altesse Royale le prince de Galles dans ses commentaires concernant le travail de la fondation et en prenant de son temps précieux au cours de sa visite récente au Canada pour présenter le Prix prince de Galles au maire de Markham en Ontario, a beaucoup contribué à la reconnaissance publique du rôle d'Héritage Canada.

Après quelques années de diminution du nombre de membres, Héritage Canada attire maintenant de nouveaux membres et, de plus, nous constatons des progrès dans notre démarche pour que la fondation devienne l'organisme national du Canada en matière de patrimoine et que des changements soient apportés à notre régime fiscal.

Je remercie chaque membre du Conseil et chaque membre du personnel pour une année d'efforts dévoués. Je remercie particulièrement les nombreux membres qui donnent de leur temps pour collaborer avec la fondation, en nous proposant des sujets d'étude et en formulant des suggestions utiles quant à la façon de protéger les bâtiments historiques du Canada et les paysages culturels de façon plus efficace.

Dans l'ensemble, des résultats positifs pour une année occupée.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Trudy Cowan'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Trudy Cowan

La présidente du Conseil
de la fondation Héritage Canada

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHERS MEMBRES,

Lorsque la fondation Héritage Canada a reçu les résultats de sondage d'opinion commandé au milieu de l'année, nous avons été heureux, quoique non surpris, de constater qu'un grand nombre de Canadiens s'intéressent au patrimoine bâti de notre pays. Ce sondage n'a fait que confirmer ce que nous croyons depuis longtemps et a révélé l'existence d'un fort soutien pour la création d'un organisme national.

Plus tard au cours de l'année, l'idée d'un organisme national pour le Canada a été au cœur des débats de notre conférence annuelle, qui s'est tenue à Calgary. La plupart des délégués, à l'instar des répondants de notre sondage, ont déclaré qu'Héritage Canada est l'organisme tout désigné pour s'acquitter de cette tâche, rôle qui lui avait été implicitement donné au moment de sa fondation il y a 27 ans. Il est désormais évident que si nous voulons opposer un frein à la destruction de notre patrimoine bâti et créer un climat favorable à sa conservation, la création d'un organisme national sera l'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir.

Il est tout aussi important, aux yeux de nos membres, de bénéficier de mesures fiscales d'incitation à la conservation de notre patrimoine bâti. À cette fin, la fondation a continué de rencontrer les responsables du ministère des Finances en vue d'obtenir un régime fiscal et d'autres mesures plus favorables.

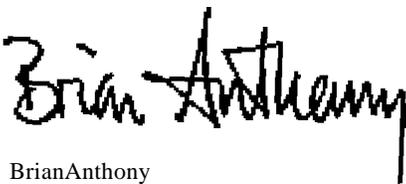
En février, nous avons lancé notre nouveau site Web afin de fournir une information plus complète et plus à jour sur ces questions ainsi que sur d'autres questions intéressant nos membres et le grand public. La réponse des utilisateurs a dépassé nos attentes et grandit de mois en mois. Sur le lien Fête du patrimoine, nous mentionnons les points importants de notre thème, Un voyage dans le temps, un aperçu de l'histoire des transports, entreprise avec notre partenaire, Transports Canada. Nous avons ajouté une section spécialement conçue pour les jeunes. Cette initiative est une étape prélimi-

naire à l'élaboration proposée d'un lien éducatif distinct qui s'adresserait aux jeunes tout au long de l'année.

La fondation a aussi aidé les jeunes grâce à des contributions versées dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail pour la quatrième année de suite. Non seulement cela a permis de créer 87 emplois d'été pour étudiants dans le domaine du patrimoine, mais les étudiants et leurs employeurs se sont déclarés enthousiastes concernant ce programme. Pour leur part, les étudiants ont perfectionné leurs connaissances de la conservation du patrimoine grâce à des expériences pratiques, tandis que les employeurs ont pu mener à terme des projets très importants.

Compte tenu de l'intérêt croissant pour la conservation dans les médias, Héritage Canada a créé un prix de journalisme qui doit être attribué tous les ans à un journaliste dont les articles sur le patrimoine seront jugés exceptionnels. Le premier prix sera attribué à l'occasion de notre prochaine conférence annuelle.

La fondation a poursuivi son travail afin d'élaborer de nouvelles façons de mieux promouvoir la conservation et de rehausser le profil public et politique de notre patrimoine bâti.



BrianAnthony
Le directeur général de la fondation Héritage Canada



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Depuis 30 ans, le Canada a perdu entre le cinquième et le quart de son patrimoine architectural, à un rythme qui ne semble pas vouloir ralentir. Devant une telle réalité, la fondation Héritage Canada a inscrit à son programme annuel 2000-2001 un réexamen approfondi du concept d'organisme national, rôle qui avait été envisagé pour la fondation en 1973.

Quel rôle un organisme national pourrait jouer dans l'acquisition, l'entretien et l'accès du public à des édifices d'intérêt patrimonial et à des sites historiques, de quels outils de collecte de l'information et de quelles ressources législatives un tel organisme devrait disposer, autant de questions abordées à la conférence annuelle de septembre 2000. Un rapport sommaire, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*, met en lumière les travaux et les débats qui ont eu lieu à cette conférence.

Afin de connaître la position du public canadien sur la question du patrimoine, la fondation a commandé un sondage Pollara sur les questions touchant la conservation du patrimoine au Canada. Un rapport sommaire, *Les attitudes des Canadiens envers leur patrimoine*, indique que neuf Canadiens sur dix croient que la conservation de notre patrimoine bâti est importante pour notre culture et notre identité. Trois Canadiens sur quatre croient également que la fondation Héritage Canada devrait devenir un véritable organisme national, dans le contexte des autres mesures nécessaires à la conservation de notre patrimoine bâti. Le sondage a également révélé un soutien presque total (93 %) des membres d'Héritage Canada pour le rôle d'organisme national que devrait assumer la fondation.

Forte de cette information, la fondation Héritage Canada a rédigé un rapport d'évaluation des besoins d'un organisme national à l'intention du ministère du Patrimoine canadien. Ce rapport concluait qu'il fallait adopter un ensemble véritablement national de mesures de protection efficaces afin de freiner la perte de notre patrimoine bâti et précisait que la constitution d'un organisme national était une façon de réaliser cet objectif.

En mars 2001, la ministre du Patrimoine canadien, M^{me} Sheila Copps, a annoncé que le gouvernement fédéral contribuerait à favoriser la conservation des bâtiments historiques et dévoilé un projet de registre national et d'encouragements fiscaux pour la conservation des édifices d'intérêt historique. La fondation Héritage Canada a poursuivi ses efforts afin de faire adopter des modifications au régime fiscal fédéral.

À son assemblée générale annuelle du 15 septembre 2000, la fondation Héritage Canada a résolu de faire des représentations auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier adopte une loi (projet de loi S-21) qui assurerait la conservation et la protection des phares patrimoniaux du Canada.

Les administrateurs de la fondation Héritage Canada ont élu Trudy E. Cowan au poste de présidente du Conseil en octobre dernier. M^{me} Cowan avait joint le Conseil en 1997 en tant qu'administratrice pour l'Alberta et elle occupait depuis le poste de vice-présidente depuis 1998.

Les membres de la fondation Héritage Canada ont gagné et perdu certains avantages durant l'année 2000-2001. L'entente de réciprocité conclue entre la fondation Héritage Canada et l'Australian Council of National Trusts accorde à leurs membres respectifs l'admission gratuite aux lieux historiques de l'une et l'autre organisation. Malheureusement, après un examen effectué par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Héritage Canada a dû mettre fin à sa pratique de délivrer des reçus d'impôt pour les cotisations de base de ses membres. Cette nouvelle politique, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2001, est conforme à celles de la plupart des organismes de charité sans but lucratif.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

Outre la rédaction du *Rapport au ministère du Patrimoine canadien sur l'évaluation des besoins d'un nouvel organisme national*, la fondation Héritage Canada a eu des pourparlers avec des responsables du programme Travaux d'infrastructure Canada du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le nouveau programme permet désormais de subventionner les biens locaux à valeur patrimoniale dans le cadre d'un programme de partage des coûts.

La fondation Héritage Canada a été invitée à se présenter devant le Comité permanent du Sénat sur les pêches afin d'examiner le projet de loi S-21, loi visant la protection des phares patrimoniaux. La fondation n'a pu se présenter devant ce comité par suite de la dissolution du Parlement, mais elle a soumis un mémoire à l'appui de cette loi pendant que le Sénat était en session.

En 2000-2001, la fondation Héritage Canada a soutenu la proposition d'inclure le patrimoine bâti dans la nouvelle Stratégie sur le développement durable du gouvernement fédéral. La fondation affirmait que la conservation, la restauration et la réutilisation du parc de

bâtiments existants pourraient avoir pour effet de réduire la demande de ressources naturelles, la consommation d'énergie et la pollution, de même que la pression sur les lieux d'enfouissement. On envisage présentement d'arrimer ces implications environnementales de l'intendance du patrimoine bâti aux huit thèmes définis par la récente Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Tout au long de l'année, Héritage Canada a continué de surveiller les biens patrimoniaux en péril partout au Canada. Le personnel a collaboré avec les administrateurs de la fondation, les organisations du Réseau canadien du patrimoine et les groupes communautaires locaux afin de fournir de l'information et de l'aide et d'intervenir auprès de divers gouvernements et du secteur privé afin de protéger ces biens.

La fondation Héritage Canada s'est opposée à la démolition proposée et/ou au ravalement éventuel des murs de l'immeuble Garden Crest Apartments, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, immeuble désigné bien patrimonial par la municipalité et la province, de même que du Concourse Building de 1928, à Toronto. La fondation a également déposé un mémoire à l'intention de l'Alberta Energy and Utilities Board contre le développement proposé de l'historique Rosedale Low-pressure Power Plant, à Edmonton, et a plutôt mis de l'avant un plan global de conservation des lieux.

La fondation a également demandé un moratoire quant à l'abandon proposé et à l'enlèvement de la voie ferrée entre Windsor Junction et la gare de Rockingham, en Nouvelle-Écosse, faisant écho à la collectivité locale du patrimoine, inquiète devant la possibilité que l'élargissement des routes et l'accroissement de la circulation qui en résulterait auraient des répercussions négatives sur le patrimoine bâti unique de cette région.

COMMUNICATIONS

Magazine

Le sondage Pollara comportait des questions sur le magazine Patrimoine. Les personnes interrogées se sont déclarées très impressionnées par la conception, le style d'écriture et la longueur des articles. Au cours de l'année, le magazine trimestriel a publié des textes sur les ranches historiques de l'Alberta (été 2000), le patrimoine bâti de Dawson City (automne 2000), le patrimoine du transport au Canada (hiver 2001) et l'architecture mennonite de Waterloo, en Ontario (printemps 2001). Dans l'édition de l'automne 2000, le *Rapport annuel* a été inclus dans le magazine pour la première fois.

Autres publications

Héritage Canada a continué de publier sa *Revue de presse* chaque mois. Les nouvelles, rassemblées par un service de coupures de presse et par un service d'écoute de la radio et de la télévision, constituent une populaire source de renseignements sur le patrimoine bâti. Tous les actes de la conférence annuelle de septembre 2000, *Vers un organisme national*, ont été publiés, ainsi qu'un rapport sommaire du sondage Pollara, *Les attitudes des Canadiens envers leur patrimoine*.

Site Web

En mai 2000, on a confié à une entreprise de conception le mandat d'élaborer une présence Web plus professionnelle pour la fondation Héritage Canada. Le site amélioré (<http://www.heritagecanada.org>), a été lancé en février 2001. Il fournit maintenant une information à jour dans différentes sections : Quoi de neuf ? Bâtiments en vedette, Communiqués de presse et Annonces. De plus, le site comprend l'article principal de la plus récente édition du magazine Héritage, il propose un accès au bulletin mensuel *Revue de presse*, ainsi qu'un dossier d'archives des rapports de la fondation Héritage Canada, notamment des résumés des conférences annuelles.

Le sondage Pollara, qui se fondait sur la version préliminaire du site Web, a montré qu'environ quatre utilisateurs d'Internet sur dix interviewés avaient visité le site. On s'attend à ce que le nouveau site, avec sa nouvelle conception et sa nouvelle ouverture, attirera plus de visiteurs et créera une plus grande satisfaction chez les utilisateurs.

Répertoire du patrimoine

La cinquième édition de ce populaire outil de référence qu'est le *Répertoire du patrimoine 2001* a été remaniée, mise à jour et publiée en 2001. Ce répertoire renferme la liste de toutes les personnes-ressources de plus de 500 organisations, organismes et ministères au Canada, ainsi que des renseignements sur les programmes éducatifs sur le patrimoine. Le *Répertoire*, recueil de qui-fait-quoi dans le domaine de la conservation patrimoniale, est devenu un outil de référence populaire auprès des groupes de conservation du patrimoine. On peut également avoir accès à cette information dans la section Publications du site Web de Héritage Canada. En 2000-2001, on a enregistré une augmentation notable de l'utilisation du *Répertoire du patrimoine* en direct; la base de données a été visitée 18 000 fois et près de 3 000 recherches ont été effectuées.

PROGRAMMES

Fête du patrimoine

Le jour de la Fête du patrimoine, le 19 février 2001, la fondation Héritage Canada a organisé une célébration spéciale afin de promouvoir le thème de cette année, Un voyage dans le temps : le patrimoine du transport. La célébration a eu lieu sous les auspices du Musée des sciences et de la technologie du Canada, à Ottawa. M. David Collenette, ministre des Transports, et Brian Anthony, directeur général de la fondation Héritage Canada, ont présenté l'affiche pour 2001 et un guide pédagogique. Plus de 60 000 affiches et 30 000 guides ont été distribués dans les écoles, les bibliothèques, les organismes du patrimoine, les musées, et ont été adressés à des représentants élus et à des entreprises de transport de tout le Canada.

Distinctions

Le but du Programme de distinctions de la fondation Héritage Canada est de reconnaître et de célébrer l'excellence des personnes et des groupes dans le domaine de la conservation du patrimoine, cet exemplarité s'incarnant dans des réalisations ou des projets en harmonie avec la mission, la philosophie et les principes directeurs d'Héritage Canada.

En 2000-2001, la ville de Markham, en Ontario, a été la première à recevoir le Prix du prince de Galles. Créé en 1999 sous le généreux parrainage du prince de Galles, ce prix est attribué à une municipalité du Canada pour son intendance exceptionnelle du patrimoine bâti relevant de sa compétence. Markham s'est signalée pour ses politiques, ses règlements et ses programmes du patrimoine qui, depuis 25 ans, ont systématiquement encouragé la désignation patrimoniale de biens historiques et la création de districts de conservation.

Le prix Gabrielle-Léger, attribué pour une réalisation individuelle en matière de conservation du patrimoine, a été remis à M^{me} Anne West, de Halifax, en Nouvelle-Écosse. M^{me} West a bénévolement lancé la campagne qui a permis de réunir plus de 4,5 millions de dollars pour la restauration de l'église ronde St. George, vieille de 200 ans, à Halifax. Le jury a jugé héroïques les efforts infatigables de M^{me} West et son leadership en vue de recueillir des fonds.

Le prix de journalisme d'Héritage Canada a été créé au cours de la présente année. Il doit être présenté tous les

ans à un journaliste dans tous les médias dont les articles sur les questions patrimoniales sont jugés exceptionnels. Par la création de ce nouveau prix, la fondation espère encourager et récompenser une plus grande couverture des questions patrimoniales dans les médias écrits, à la radio et à la télévision ainsi que sur Internet.

En 2000-2001, la Médaille du Lieutenant-Gouverneur en reconnaissance de l'excellence en conservation du patrimoine à une personne ou groupe d'une province ou d'un territoire n'a pas été attribuée.

Jeunesse Canada au travail

Pour la quatrième année, la fondation Héritage Canada a administré les contributions reçues dans le cadre du Programme Jeunesse Canada au travail. S'inscrivant dans la stratégie d'Emploi jeunesse du Canada et financé par le ministère du Patrimoine canadien, ce programme offre des subventions aux employeurs qui aident à créer des emplois pour les étudiants.

En 2000-2001, la fondation a fourni des subventions d'aide à la création de 87 emplois d'été pour étudiants dans le domaine du patrimoine. Les employeurs ont jugé que les étudiants répondaient aux attentes ou les dépassaient et avaient grandement contribué à la réalisation des projets d'été de leur organisation. Les étudiants ont estimé que les emplois d'été leur avaient fourni à la fois une expérience pratique et professionnelle par rapport à leurs professions futures. Ils ont également eu le sentiment d'avoir contribué quelque chose au projet auquel ils ont pris part.

Au cours de l'année de mise en œuvre du programme, la fondation a également aidé à la mise au point de deux stages internationaux, une autre composante du programme Jeunesse Canada au travail. Des étudiants de troisième cycle ont été embauchés par deux institutions canadiennes différentes et ceux-ci en ont retiré une expérience pratique en France et en Grèce, respectivement.

Rayonnement

Vers un organisme national chargé du patrimoine, tel était le thème de la conférence annuelle, qui se tenait à Calgary, en septembre dernier. Outre le discours-programme prononcé par M. Alan Graham, de l'Australian Council of National Trusts, la conférence a été le lieu d'ateliers sur les rôles qu'un organisme national pourrait jouer: intendance, parrainage juridique, éducation, représentation, diffusion de l'information,

philanthropie et subventions. Parallèlement au processus de consultation sur la meilleure façon d'établir un organisme national au Canada, de solides arguments ont été présentés à l'appui de la fondation Héritage Canada pour que cette dernière assume ce rôle exigeant mais vital.

Bien que la conférence annuelle de la fondation demeure le fer de lance de son programme de rayonnement, le personnel a également participé à deux expositions, dont l'une a été parrainée par la Vancouver Heritage Foundation et l'autre par le ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire du Canada.

Par ailleurs, la fondation a poursuivi ses travaux comme membre du comité consultatif du Centre for Canadian Heritage Trades and Technology du Collège Algonquin à Perth (Ontario), de même que du Comité consultatif de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, désormais lieu historique national. Le personnel a aidé à la préparation d'un exercice et d'une déclaration d'intégrité commémorative pour la Cité parlementaire.

Héritage Canada a aussi aidé le Temple maçonnique de Montréal dans ses démarches pour être désigné lieu historique national. Par des lettres aux maires des municipalités canadiennes et par son magazine, la fondation a publicisé le nouveau programme Travaux d'infrastructure du gouvernement fédéral, qui prévoit des subventions pour les biens patrimoniaux.

En partenariat avec l'Association d'études canadiennes, qui organise la conférence Donner un passé à l'avenir, qui aura lieu à Winnipeg en octobre 2001, la fondation a été l'hôte d'une réunion afin d'aider les organisateurs à rencontrer les parties intéressées d'Ottawa pour cette seconde conférence sur l'enseignement de l'histoire.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

La fondation Héritage Canada en est à sa quatrième année de collaboration avec le Bureau fédéral de développement régional (Québec) et le ministère des Affaires municipales du Québec en vue du financement de la fondation Rues principales. Cet organisme sans but lucratif aide à la mise en valeur du patrimoine des collectivités et à la réalisation de programmes liés de revitalisation des centres-villes de petites et de grandes collectivités, surtout au Québec.

PROPRIÉTÉ

La fondation a continué d'offrir son soutien à quatre biens historiques : la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse); la chapelle Papineau à Montebello (Québec); la maison Myrtleville à Brantford (Ontario); et les bureaux de la fondation Rues principales à Québec.

La maison Runciman, construite en 1817, a été achetée par George Runciman et sa femme en 1822. Depuis, six générations de la famille Runciman ont été propriétaires de cette maison. Il s'agit d'une maison de style Régence anglaise, avec bardage à clin et comportant un étage et demi, que la famille Runciman a transféré à la fondation Héritage Canada en 1978. Elle est présentement louée comme demeure privée, mais elle est toujours accessible aux visiteurs sur autorisation.

La chapelle Papineau de 1851 est le mausolée et la chapelle funéraire du célèbre patriote québécois Louis-Joseph Papineau et des membres de sa famille. Exploitée par La Société Louis-Joseph Papineau, la chapelle s'ouvre aux visiteurs l'été. Héritage Canada apporte une contribution à son programme estival d'interprétation.

La maison Myrtleville, qui comporte deux étages de neuf pièces, a été construite par Francis Pickle et R.S. Stevens, en 1837-1838. D'abord propriété d'Allen et Eliza Good, puis occupée plus tard par quatre générations consécutives de leur famille, cette maison de ferme et la terre sur laquelle elle a été construite ont été données à la nation en 1978. Détenue en fiducie par la fondation Héritage Canada, la propriété est devenue aujourd'hui le musée Maison Myrtleville. Les Amis de la maison Myrtleville assurent la gestion de la maison et des terrains et se chargent des tâches de conservation.

Les bureaux de la fondation Rues principales sont situés dans deux édifices adjacents d'une allée patrimoniale de la basse-ville de la ville historique de Québec. Cette propriété construite en 1670 a été acquise par la fondation Héritage Canada en 1985 et restaurée pour servir de bureau régional; le 11, rue l'Ancien-Chantier, est maintenant utilisé comme siège de la fondation Rues principales. Ses bureaux peuvent être visités sur rendez-vous pendant les heures d'activités.

LES ÉTATS FINANCIERS

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

au 31 mars 2001
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme	565 \$	641 \$
Placements à la valeur marchande	22 401	25 813
Immobilisations	67	65
Propriétés du patrimoine	250	250
	23 283 \$	26 769 \$
PASSIF		
À court terme	200	196
Hypothèque à payer	44	52
	244	248
ACTIF NET		
Ne faisant pas partie de la dotation	6 859	10 341
Dotation	16 180	16 180
	23 039	26 521
	23 283 \$	26 769 \$

Note : Les états financiers complets sont disponibles sur demande par écrit à la fondation Héritage Canada.

Aux membres de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine :

Nous avons vérifié les états financiers de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2001 sur lesquels nous avons exprimé une opinion sans restriction aux membres dans notre rapport daté le 24 mai 2001. Le bilan consolidé condensé et l'état des revenus, dépenses et de l'actif net consolidé condensé ci-joints ont été dressés à partir de ces états financiers.

Ottawa, Canada
le 24 mai 2001

Delortte & Touche s.r.l.
Comptables agréés

Commentaires de l'administration sur les états financiers

Le fléchissement du marché financier a eu une très forte incidence sur les résultats déclarés de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2001. Vous remarquerez que la valeur de notre portefeuille de titres a chuté de 3 412 000 \$ et que cette diminution a été la principale composante d'un excédent de 3 482 000 \$ déclaré dans les dépenses par rapport aux revenus. Toutefois, la fondation considère cette baisse comme une correction des cours qui n'a effacé qu'une partie des gains réalisés dans la valeur marchande au cours des trois années précédentes. Nous avons obtenu l'assurance de notre conseiller en placements que notre portefeuille de titres est suffisamment solide pour résister à cette correction. Nous continuons de nous concentrer sur nos objectifs.

Nos recettes d'exploitation ont été très légèrement à la hausse cette année grâce à une augmentation du nombre de membres et de participants à notre conférence annuelle.

Les dépenses ont augmentées dans plusieurs domaines au moment où nous nous apprêtons à jouer un rôle accru comme partenaire potentiel dans l'Initiative des endroits historiques. Nous avons remanié à fond notre page Web et nous avons mené un sondage auprès des membres et du public sur le besoin d'un organisme national au Canada. Nous avons également participé avec les Amis de la Maison Myrtleville et le Bureau du millénaire du Canada à un projet nécessaire de rénovation de notre propriété à Brantford (Ontario).

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES REVENUS,
DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
REVENUS		
Contrats	505 \$	505 \$
Contribution de JCT	274	260
Cotisations des membres	68	76
Conférences et symposiums	61	21
Subventions	61	64
Propriétés	18	17
Dons et legs	11	7
Publications	2	2
Autres	13	21
	1 013	973
Placements (perte)	(1 783)	3 895
Total des revenus	(770)	4 868
DÉPENSES		
Mise en valeur du patrimoine des collectivités et réseau	897	878
Gestion et administration	876	772
JCT	274	260
Politiques et programmes	251	183
Publications	160	130
Propriétés	100	63
Conseil d'administration	99	89
Communications	55	21
Total des dépenses	2 712	2 396
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(3 482)	2 472
ACTIF NET		
Ne faisant pas partie de la dotation, au début	10 341	7 869
Ne faisant pas partie de la dotation, à la fin	6 859	10 341
Dotation solde au début et à la fin	16 180	16 180
Total actif net	23 039 \$	26 521 \$

FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS

La fondation Héritage Canada est une association nationale de bienfaisance enregistrée (11923 7477 RR0001). Elle a été constituée en 1973 auprès des autorités fédérales à titre d'organisme non gouvernemental appelé à encourager la protection et la promotion du patrimoine bâti, naturel, historique et paysager au Canada.

Régie : Le conseil d'administration d'Héritage Canada se compose de douze représentants respectifs des provinces et des territoires élus par les membres de l'organisme.

Programmes : Les programmes d'Héritage Canada entrent dans deux secteurs d'activité, ceux des communications et des projets de démonstration.

PROGRAMME DE COMMUNICATIONS

Publications : Trimestrielle, le magazine *Patrimoine*; biennale, le *Répertoire du patrimoine*; mensuelle, la *Revue de presse*; annuelle, le *Rapport annuel*.

Défense du patrimoine : Nous collaborons avec tous les paliers de gouvernement à l'amélioration des programmes, des politiques et des lois du patrimoine; nous appuyons la conservation et la gestion éclairée des bâtiments patrimoniaux et des paysages historiques.

Conférence annuelle : Chaque année, nous tenons une conférence où sont exposées et débattues les questions se situant au cœur de la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

Prix : Prix du prince de Galles, médaille Gabrielle-Léger, prix du Lieutenant-Gouverneur, le Prix de journalisme, et prix d'excellence.

Fête du patrimoine : Nous incitons tous les Canadiens à fêter le patrimoine de notre pays le troisième lundi de février; chaque année, nous produisons une affiche de la Fête du patrimoine consacrée à un thème évocateur de la richesse du patrimoine bâti au Canada ainsi qu'un guide pédagogique destiné aux écoles et aux organismes de la jeunesse tout au long de l'année.

PROGRAMME DE DÉMONSTRATION

Biens immobiliers : Nous administrons quatre propriétés, à savoir la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) 1817, les locaux de Rues principales à Québec, la chapelle Papineau à Montebello (Québec), et le musée de la ferme de Myrtleville à Brantford (Ontario) 1837.

Jeunesse Canada au travail : Nous administrons des subventions fédérales qui aident les organismes sans but lucratif à embaucher des jeunes pour qu'ils acquièrent de l'expérience dans divers aspects de la conservation du patrimoine.

Mise en valeur du patrimoine des collectivités : Nous aidons les municipalités à reconnaître et à exploiter les biens et les attraits patrimoniaux au profit de la population locale et des visiteurs.

Recherche et développement : Nous étudions les tendances actuelles et les questions nouvelles, et faisons part de nos conclusions.

HERITAGE
CANADA
FOUNDATION



LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA

Siège social : 5, avenue Blackburn
Ottawa (Ontario) K1N 8A2
Téléphone : (613) 237-1066
Télocopieur : (613) 237-5987
Courriel : heritagecanada@heritagecanada.org
Site Web : www.heritagecanada.org

Couverture: le blason de la fondation Héritage Canada.

La feuille d'érable et les clés ornent l'écu, emblème d'Héritage Canada, qui est surplombé d'un fort à trois tourelles, symbolisant notre patrimoine bâti. L'écu est porté par deux castors, emblème de la persévérance et reconnu par de nombreuses générations comme le symbole du Canada.

La devise latine, *Patrimonii publici propugnatores*, ou « Champions de notre patrimoine », exprime le rôle de protection et de promotion des bâtiments et lieux du patrimoine que joue la fondation Héritage Canada au profit de tous les Canadiens.